

PECC Croy – Séance d’information et de participation de la population du
25.09.2023

Synthèse de la séance



Participants : 40 personnes + les intervenants

Intervenants :

- Thierry Candaux, Syndic de la commune de Croy
- Noé Tallon et Yannick Sauter, Planair SA
- Laurence Bordet et Simon Pinzelli, membres du conseil communal

Déroulé de la soirée :

19h00 : Installation des participants dans la salle

19h02 : Mots d'introduction de M. Candaux et présentation des personnes impliquées du bureau Planair.

19h05 : Noé Tallon introduit le PECC, le bureau Planair, le contexte vaudois et la nécessaire accélération de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique. Un état des lieux de la commune via une présentation du bilan carbone simplifié, du profil énergétique et des enjeux d'adaptation aux changements climatiques permettent aux participants de prendre connaissance des ordres de grandeurs concernant la commune et son territoire.

19h40 : Le fonctionnement des ateliers et des thématiques sont expliqués aux personnes présentes. Trois groupes répartis dans la salle avec chacun une thématique principale, les deux autres thématiques étant traitées de manière succincte. Ainsi, chaque personne présente est invitée à exprimer ses idées sur toutes les thématiques du PECC.

19h45 : Ateliers en groupe

20h50 : Pause

21h00 : Restitution des 3 ateliers en plénière et explications de la suite du processus par Noé Tallon.

21h25 : Conclusion de la soirée par M. Candaux

21h30 : Clôture de la soirée par une verrée offerte par la commune.



Synthèse des ateliers :

Vision idéale 2050 :

En 2050, tous les bâtiments de la commune de Croy seront équipés de panneaux photovoltaïques (PV) et l'ensemble du parc bâti sera autonome en énergie. La mise en place d'un réseau de chaleur à distance (CAD) alimenté au bois a fortement contribué à cette autonomie, ainsi qu'une ou plusieurs petites installations hydrauliques sur le Nozon et un système commun de stockage et de partage d'énergie. D'ailleurs plusieurs installations énergétiques ont été financées citoyennement. D'un point de vue économie d'énergie, en plus de la rénovation énergétique de la majorité des bâtiments, l'éclairage public est éteint chaque nuit. D'un point de vue mobilité, une application est utilisée pour favoriser le partage de véhicules, selon les besoins ponctuels, et le covoiturage. Et particularité de cette commune apaisée, les véhicules à moteurs ne circulent pas le dimanche (sauf situations particulières évidemment). Il n'y a plus eu de nouvelles constructions dans la commune depuis 10 ans, les terrains restant étant réservés à la nature ainsi qu'à la production forestière et agricole.

La consommation locale est nettement plus importante, les habitants ayant développés des comportements favorisant les circuits courts. Un potager communal a été créé aux côtés d'une micro-ferme en maraîchage et les grands travaux se font collectivement. Le magasin de la commune fournit des produits locaux et en vrac ce qui permet aux habitants de moins utiliser la voiture pour aller faire des courses. Le partage est d'ailleurs bien présent dans la commune, via la mise en place d'un système d'échange local (SEL) qui permet aux habitants de s'échanger des services et de se prêter des outils. Cette économie de partage est complétée par une logique de réduction des déchets et de réparation des objets du quotidien. Depuis plusieurs années, il existe une ressourcerie à la déchetterie comme zone tampon avant la benne où chaque habitant peut déposer/récupérer certains objets. Dans cette même veine une petite équipe d'habitants, aidée de la commune, organise un Repair Café une fois par mois.

D'un point de vue nature et biodiversité, la forêt est particulièrement bien préservée. Elle est gérée durablement et même jardinée, les conifères ayant été progressivement remplacés par des espèces variées de feuillus, plus résistants aux périodes de sécheresse que connaît le village. Des zones naturelles préservées ont été définies et les arbres présents sont protégés, l'objectif étant d'avoir des arbres centenaires d'ici la fin du siècle. Les abords des chemins intègrent davantage de plantes mellifères, des prairies fleuries sont semées chaque année et des arbres fruitiers offrent une diversité de fruits aux habitants. Les sols n'ont même plus de traces d'intrants de synthèse, y compris chez les privés, les herbicides, insecticides et autres pesticides de synthèse ayant été bannis de la commune depuis plus de 10 ans. L'entretien des jardins, tout comme des espaces verts, se fait avec des outils électriques ce qui a nettement réduit les nuisances sonores. Les abords des chemins de la commune sont même fauchés manuellement. La commune est devenue un refuge pour les oiseaux où de nombreuses dispositions ont été prises pour favoriser leur nidification.

Objectifs pour 2030 :

- Développer un réseau de partage, à l'image du SEL (partage d'objets et de services)
- Avoir un support / une application de mise en relation entre les habitants pour des activités (courses, covoiturage, services).
- Organiser des ateliers de réparation profitant des compétences de chacun pour apprendre à faire soi-même (incluant couture, soudure et vélos)
- Equiper la STEP de filtres pour traiter les micropolluants
- Equiper la grande salle de PV, financé citoyennement, et de bornes de recharges pour les véhicules électriques
- Réaliser un petit réseau de CAD
- Installer un système de stockage de l'énergie commun/partagé (batterie de quartier, stockage virtuel, pompage turbinage local, batterie des véhicules électriques, hydrogène)
- Instaurer une règle d'une voiture thermique par ménage, et si une deuxième voiture obligatoirement électrique
- Bannir les intrants de synthèse (produits chimique) des zones herbeuses.
- Remplacer toutes les haies de tuyas et de lauriers par des espèces indigènes
- Arracher les plantes exotiques envahissantes systématiquement (espaces publics et privés)

Actions à mettre en œuvre dès maintenant :Consommation durable et santé :

- Accompagner les organisateurs de manifestations pour limiter l'impact des événements, tendre vers des manifestations responsables.
- Avoir une alternative végétarienne lors des manifestations
- Organiser un premier atelier de réparation (type « Repair Café ») dans le but de réduire les déchets et réparer les objets
- Avoir une liste de contacts des producteurs locaux ainsi que des entreprises locales (notamment artisans) et la communiquer
- Proposer également une offre de repas végétariens à l'UAPE (cantine scolaire)
- Intégrer une zone seconde main à la déchetterie (ressourcerie)
- Soutenir la production et le commerce local et aider au développement du magasin du village
- Installer un frigo solidaire, visant à limiter le gaspillage alimentaire (lieu où des denrées alimentaires en trop sont déposées pour faire profiter à d'autres)
- Organiser des achats groupés de denrées alimentaires (une livraison, puis distribution)

Energie et mobilité :

- Obtenir des informations et conseils pour la réalisation d'installations photovoltaïques
- Organiser par la commune des démarches d'accompagnement des privés pour une installation photovoltaïque
- Avoir des indicateurs de suivi autour de l'énergie, et les communiquer
- Développer la mobilité (train / bus / navette) entre Croy et Yverdon/Orbe
- Favoriser le covoiturage
- Réaliser une étude de potentiel pour de l'électricité hydraulique
- Réaliser une étude de faisabilité pour un réseau CAD (chaleur à distance) au bois ou biogaz

Biodiversité et climat :

- Planter des arbres feuillus adaptés aux changements climatiques (notamment aux sécheresses)
- Planter des haies comestibles et des vergers communaux
- Organiser des séances et ateliers de sensibilisation/formation sur les espèces exotiques invasives
- Optimiser la gestion de l'eau sur la commune. Favoriser la récupération d'eau de pluie pour des usages où l'eau potable n'est pas nécessaire. Exemples : pour les sanitaires et le remplissage des piscines privées ou encore l'arrosage du stade de foot via un réservoir d'eau de pluies récupérant les eaux de toitures du village si les conduites d'évacuation le permettent (fil d'eau).
- Informer la population sur la gestion de la forêt, les actions et son état de santé
- Installer/aménager des lieux de nidification pour les oiseaux
- Réduire l'entretien des chemins avec des machines, laisser de grands arbres
- Semer des plantes mellifères pour les abeilles (prairies fleuries)
- Remplacer toutes les haies de tuyas et de lauriers par des espèces indigènes

Correspondances entre actions proposées et fiches PECC :

Mesures privilégiées	Fiche action PECC correspondante
- Formation population et implication dans certaines actions	3+4
- Organiser un premier atelier de réparation (type « Repair Café ») dans le but de réduire les déchets et réparer les objets Intégrer une zone seconde main à la déchetterie (ressourcerie)	6
- Accompagner les organisateurs de manifestations pour limiter l'impact des événements, tendre vers des manifestations responsables	7 9
- Avoir une alternative végétarienne à chaque manifestation	
- Avoir une liste de contacts des producteurs locaux ainsi que des entreprises locales (notamment artisans) et la communiquer	9
- Organiser des achats groupés de denrées alimentaires (une livraison, puis distribution)	
- Promouvoir des repas végétariens à l'UAPE (cantine scolaire)	
- Soutenir la production et le commerce local et aider au développement du magasin du village	
- Avoir des indicateurs de suivi autour de l'énergie, et les communiquer	13
- Explorer d'autres sources d'énergies renouvelables (biogaz) et réaliser une étude de potentiel pour la production de biogaz, hydro-électricité, etc.	
- Réaliser une étude de faisabilité pour un réseau CAD (chaleur à distance) au bois ou biogaz	14
- Développer le solaire photovoltaïque :	15
- Obtenir des informations et conseils pour la réalisation d'installations photovoltaïques	
- Organiser par la commune des démarches d'accompagnement des privés pour une installation photovoltaïque	
- Planter des arbres feuillus adaptés aux changements climatiques (notamment aux sécheresses)	17



<ul style="list-style-type: none">- Planter des haies comestibles et des vergers communaux- Informer la population sur la gestion de la forêt, les actions et son état de santé- Installer/aménager des lieux de nidification pour les oiseaux- Réduire l'entretien des chemins avec des machines, laisser de grands arbres- Semer des plantes mellifères pour les abeilles (prairies fleuries)- Remplacer toutes les haies de tuyas et de laurelles par des espèces indigènes	
<ul style="list-style-type: none">- Organiser des séances et ateliers de sensibilisation/formation sur les espèces exotiques invasives	18
<ul style="list-style-type: none">- Optimiser la gestion de l'eau sur la commune. Favoriser la récupération d'eau de pluie pour des usages où l'eau potable n'est pas nécessaire.	19
<ul style="list-style-type: none">- Réduire l'entretien des chemins avec des machines, laisser de grands arbres	22
<ul style="list-style-type: none">- Installer un frigo solidaire, visant à limiter le gaspillage alimentaire (lieu où des denrées alimentaires en trop sont déposées pour faire profiter à d'autres)- Organiser des achats groupés de denrées alimentaires (une livraison, puis distribution) - Développer la mobilité (train / bus / navette) entre Croy et Yverdon/Orbe- Favoriser le covoiturage- Réaliser une étude de potentiel pour de l'électricité hydraulique	Autre